

## Handicap : un service municipal d'accueil d'enfants "sans solution"

*La commune d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a mis en place un dispositif municipal, inédit en France, pour accueillir des enfants en situation de handicap, non scolarisés, en attente d'une place en établissement médico-social. L'objectif étant de maintenir leur sociabilisation et d'offrir des moments de répit aux parents.*

En cet après-midi ensoleillé de fin novembre, trois enfants et le même nombre d'« auxiliaires d'intégration » sont réunis autour d'une grande table blanche du Pavillon, un des locaux du dispositif Atelier Passerelle, dans le quartier de la Croix Nobillon à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Saladier, pot de farine, œufs, lait et fouet de cuisine se trouvent à portée de main. Comme tous les lundis après-midi depuis un an, ces enfants en situation de handicap, non scolarisés et en attente d'une place en établissement médico-social, participent à un atelier cuisine. Au menu du jour : pancakes.

### Une activité « sympa »



Lors de l'atelier cuisine organisé ce lundi après-midi par Passerelle, Asma, auxiliaire d'intégration, s'approche de chacun des enfants pour leur faire toucher la farine. Jeanne Frank/ Divergence pour Le Media Social

Asma (1) s'approche de chacun des enfants pour leur faire toucher la farine puis leur faire goûter la pâte quand elle est prête. Fatima, dans la kitchenette, met la poêle à chauffer pour faire cuire les crêpes épaisses que les enfants pourront déguster avant d'en apporter une part chez eux.

« L'idée de cet atelier est d'éveiller les sens. Il est né de la recherche d'une activité sympa à faire avec des enfants atteints d'un lourd handicap, avec peu de capacités motrices et intellectuelles », explique Olpha Di Falco la responsable pédagogique de l'atelier Passerelle.

La petite troupe se rendra ensuite à une centaine de mètres de là, dans les autres locaux de Passerelle, au rez-de-chaussée d'un petit immeuble. Pour profiter de la salle sensorielle, calme et seulement éclairée de douces lumières colorées, et des jeux à disposition.

### Enfants handicapés « sans solution »

Ce dispositif municipal inédit en France a été lancé en 2016 par la commune d'Aulnay-sous-Bois pour faire face aux difficultés rencontrées par les parents d'enfants handicapés sans solution d'accueil. « *Quand on recevait les familles, elles parlaient souvent des ruptures dans les parcours de leurs enfants* », se rappelle Anissa Belkedah, responsable de la mission handicap de la ville, créée il y a 30 ans (lire l'encadré ci-dessous).

« *C'est également remonté lors des groupes de parole que nous organisons, ajoute Vinciane Mignot, la psychologue de la mission. Des familles parlaient de la difficulté à se retrouver de nouveau avec l'enfant à domicile* ».

## Retours en arrière



Olpha Di Falco, responsable pédagogique de l'atelier Passerelle, précise que le dispositif a vocation à être un tremplin vers les établissements médico-sociaux.  
Jeanne Frank/ Divergence pour Le Media Social

En effet, entre 0 et 20 ans, ces enfants et adolescents peuvent connaître jusqu'à quatre ruptures dans leur parcours : vers 6 ou 7 ans après l'école maternelle, à 12/14 ans en sortie d'institut médico-éducatif (IME), puis à 20 ans à l'entrée dans l'âge adulte et le milieu professionnel. « *Ces ruptures peuvent durer plusieurs années, le temps des délais d'attente pour l'obtention d'une place en établissement* », souligne Anissa Belkedah.

« *Cela signifie des retours en arrière pour les familles, qui se retrouvent de nouveau sans solution d'accueil pour leur enfant. C'est source d'anxiété et de stress* », ajoute Elie Mendy, cheffe d'équipe des auxiliaires d'intégration.

## Pas de statistiques

En France, le nombre d'enfants dans cette situation n'est pas documenté. Cela dit, l'Unapei, qui a notamment lancé la plateforme de témoignages [marentree.org](https://www.marentree.org) et la campagne #J'aipasécole, a calculé que 18 % des enfants accompagnés dans son réseau n'avaient aucune heure de classe dans la semaine et 33 % moins de six heures.

## Un tremplin



L'atelier Passerelle permet de maintenir la socialisation des enfants et leurs apprentissages de vie en collectivité pendant les périodes de rupture, où ils n'ont pas de solution d'accompagnement. Jeanne Frank/ Divergence pour Le Media Social

Après une analyse sur son territoire, la commune d'Aulnay-sous-Bois dénombre au moins 35 cas. Très rapidement après ce constat, l'Atelier Passerelle ouvre ses portes en mai 2016. « *Il s'agit de proposer du répit pour les familles, de maintenir la socialisation des enfants et leurs apprentissages scolaires de vie en collectivité* », expose Olpha Di Falco.

Pour la responsable de l'atelier, « *ce dispositif se veut un tremplin vers les établissements médico-sociaux, lesquels sont plutôt frileux à accueillir les enfants qui ont connu des ruptures de socialisation trop importantes. Mais ce service n'a pas vocation à remplacer une solution à temps plein* ».

## Un service gratuit

Depuis, le service, entièrement gratuit pour les familles, accueille deux ou trois demi-journées par semaine, six enfants maximum en simultané, âgés de 6 à 15 ans. La quasi-totalité d'entre eux sont atteints de troubles du spectre autistique (TSA). Les enfants y pratiquent des activités créatives, des jeux et font des sorties.

Ils y sont encadrés par des « auxiliaires d'intégration » : des agents municipaux chargés de la bonne inclusion des enfants en situation de handicap d'Aulnay-sous-Bois dans les différents lieux de socialisation et d'éducation collectifs.

Depuis son ouverture, 67 enfants ont été accueillis, 12 le sont aujourd'hui et 55 sont sortis du dispositif, ayant trouvé une solution.

## Sans classe adaptée

Widad Djerrar est la pimpante maman d'Ahmed. À partir de l'âge de deux ans, le petit garçon est accueilli d'abord à la crèche puis à l'école maternelle, grâce à l'accompagnement des auxiliaires d'intégration.

À l'âge d'entrer à l'école primaire, l'enfant se retrouve sans classe adaptée à ses besoins et sur liste d'attente en institut médico-éducatif (IME). Il est alors accueilli, sans condition, à Passerelle. Il fréquentera le lieu cinq ans, jusqu'à ce qu'il intègre enfin un établissement en juin 2022, à l'âge de 10 ans. Soit huit ans après la première demande de la famille.

## Une coupure dans le quotidien



« Passerelle était là pour nous aider et donner une chance à notre fils de jouer, d'être avec d'autres enfants, d'être accompagné par des professionnels, faire des activités, des sorties... Quand je le récupérais le soir, il avait le sourire. Ça me rassurait », raconte Widad.

Même satisfaction chez la maman de Sokna : « Ça coupe du quotidien. Ma fille n'est pas toute la journée à la maison. Elle va à la piscine, elle fait du hip-hop et de la guitare. Elle participe aux ateliers cuisine les lundis après-midi. Et puis elle voit d'autres personnes, d'autres enfants. Moi, ça me permet de faire des courses et de caler mes rendez-vous ».

## « C'est ma deuxième famille »



Sokna, ici lors de l'atelier cuisine avec Fatima, auxiliaire d'intégration. Sa maman se réjouit qu'elle puisse bénéficier d'activités et socialiser. Jeanne Frank/Divergence pour Le Media Social

La maman d'Ahmed reprend, émue : « En France, je n'ai pas de mère, de tante ou de sœur qui peut m'aider. Passerelle, c'est ma deuxième famille. C'est un service extraordinaire. Être parent d'un enfant handicapé c'est difficile. Il faut se battre, tout le temps, pour que son enfant ait les mêmes droits que les autres ».

Et, elle en est certaine, le passage au sein de Passerelle a également contribué à l'obtention d'une place au sein de l'IME. Grâce à ses soins et à l'atelier, Ahmed est beaucoup moins agité aujourd'hui qu'il y a quelques années. « Pendant l'entretien à l'IME, qui est comme un entretien d'embauche, il était souriant et calme. »

## Les auxiliaires d'intégration

Le cœur du dispositif repose sur les auxiliaires d'intégration. Ce métier a été créé par la mission handicap d'Aulnay-sous-Bois, dès 1993, avant même le décret de 2000 relatif à l'accueil des enfants handicapés en crèche et les mesures de la loi handicap de 2005 en termes d'inclusion scolaire.

Ces agents, pour la plupart diplômés de cursus d'aides-soignantes, d'auxiliaires de puériculture ou d'aides médico-psychologique, ne sont pas fixés à un endroit mais interviennent par demi-journée dans les crèches, les établissements scolaires, les centres de loisirs et l'Atelier Passerelle de la ville, selon un planning élaboré au cordeau.

## Expliquer et faciliter



Sabrina Ségly est auxiliare d'intégration depuis avril 2017. Que ce soit en crèche, à l'école ou au centre de loisirs, son rôle est le même : accueillir et faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap. Jeanne Frank/ Divergence pour Le Media Social

À chaque lieu, leur rôle est le même : accueillir et faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap, notamment auprès des autres enfants.

« Cela demande par exemple d'expliquer tous les jours aux enfants pourquoi leurs camarades ou copains crient au lieu de parler, et tapent pour attirer l'attention, détaille Sabrina Ségly, auxiliare d'intégration depuis avril 2017. On travaille en partenariat avec les Atsem, les enseignantes, les animateurs, les directeurs, les parents, les équipes de crèche ».

## Aidées et formées

Travailler avec des enfants en situation de handicap est une vocation pour Asma, qui a travaillé pendant huit ans en tant qu'auxiliare de vie scolaire (AVS). Mais pour elle, c'est ce dernier métier qui donne tout son sens à l'accompagnement de ces enfants.

« En tant qu'AVS, il y a moins de suivi des enfants, pas de formation ou très peu. On n'est pas épaulé voire même un peu lâché dans la nature. Au contraire, en tant qu'auxiliare d'intégration on est encadré par les responsables, on est aidé, on suit pas mal de formations, il y a un soutien psychologique ».

## Analyse des pratiques



Asma a travaillé pendant huit ans en tant qu'auxiliaire de vie scolaire (AVS). Mais pour elle, c'est ce métier d'auxiliaire d'intégration qui donne tout son sens à l'accompagnement de ces enfants. Jeanne Frank/ Divergence pour Le Media Social

D'ailleurs, Olpha Di Falco organise toutes les semaines avec Vinciane Mignot, la psychologue de la Mission handicap, une réunion des 21 auxiliaires d'intégration pour échanger et analyser leurs pratiques, les accompagner dans la pédagogie de la petite enfance et aussi les soutenir psychologiquement.

« Notre objectif est de travailler sur la posture professionnelle et de soutenir l'équipe afin que les enfants et leur famille soient accompagnés au mieux », souligne la responsable pédagogique.

## Essaimage

Le dispositif fonctionne et il pourrait être dupliqué dans d'autres communes, Anissa Belkedah en est convaincue. La responsable de la mission handicap réfléchit à une labellisation de l'Atelier Passerelle, qui pourrait d'une part mieux le faire connaître et ensuite favoriser son essaimage.

*(1) Les personnes dont seul le prénom est indiqué ne souhaitent pas que leur nom de famille soit publié.*

**CONTACT** : Olpha DI FALCO, responsable Atelier Passerelle, Service Mission handicap Aulnay-sous-Bois, ODifalco@aulnay-sous-bois.com.

### Une mission handicap portée par la Ville

En 1990, Jean-Claude Abrioux, à l'époque maire d'Aulnay-sous-Bois (93), crée **la première Mission handicap municipale de France**, qui restera d'ailleurs l'unique du genre pendant 25 ans. Objectif : apporter toutes les **informations et des réponses adaptées aux besoins des habitants en situation de handicap**.

La Mission handicap accompagne notamment les personnes dans la rédaction des dossiers de demande d'aide auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). **Et les oriente vers les services de droit commun - acteurs médicaux et paramédicaux, services publics et associations du territoire - avec lesquels elle a noué des liens forts au fil des années.**

« Si une personne a besoin d'aide pour trouver un emploi par exemple, nous allons

*l'orienter vers Cap emploi, illustre Anissa Belkedah. **On ne se substitue pas aux autres services mais nous aidons et orientons vers les services adaptés.** Notre objectif est de ne pas les laisser partir sans solution ou sans réponse, quand souvent généralement, les personnes en situation de handicap sont baladées d'un service à l'autre. »*

### **En bref**

- Date de création de l'atelier Passerelle : mai 2016
- Nombre d'enfants accueillis à l'atelier : 12 aujourd'hui, 67 depuis l'ouverture
- Effectif de l'équipe pour la Mission handicap : 21 auxiliaires d'intégration, une référente pédagogique responsable de l'Atelier Passerelle, une psychologue, une responsable de la Mission handicap, une responsable des auxiliaires d'intégration.
- Budget de la Mission handicap : 1 million d'euros par an en masse salariale